

**Compte-Rendu de la réunion de Conseil Municipal
Du mercredi 10 avril 2024**

Le mercredi 10 avril 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal convoqué conformément aux articles L2121-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Joël CORDIER, le Maire, pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR SESSION 1

1. Vote approbation du Compte Administratif 2023
2. Vote adoption du Compte de Gestion 2023
3. Vote de l'affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2023
4. Vote des amortissements
5. Vote du Budget Primitif 2024

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

1. Etat retour subventions

ORDRE DU JOUR SESSION 2

2. Approbation du dernier compte rendu
3. Délibération : Devis clôtures Mairie et Mare Aire de Loisirs
4. Délibération : Demande de subvention, chicanes phase 2

Présents : Mesdames DEBONNE Françoise, FRETIGNY Coralie
Messieurs CORDIER Joël, BOURGEOIS Emmanuel, PIETTE Emmanuel, THIBAUT Alexandre et CARPENTIER Marc

Absents : Messieurs CADINOT Frédéric et DELAHAYE Davy

Pouvoir : -----

Secrétaire de séance : Madame DEBONNE Françoise

Présence de la secrétaire de Mairie : Madame MENEZ Marlène

Convocation le 4 avril 2024

Nombre de conseillers présents : 7

En exercice : 9

Procuration : 0

Votants : 7

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

1. Approbation du Compte rendu

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du Conseil Municipal du vendredi 15 mars 2024 est approuvé.

2. Vote du Compte Administratif 2023 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par l'Inspecteur divisionnaire,

Monsieur le Maire étant sorti, Madame DEBONNE Françoise, Première Adjointe au Maire, est désignée comme présidente de séance du Conseil municipal, et donne lecture du Compte Administratif 2023 qui se décompose de la manière suivante :

➤ Section de Fonctionnement	
➤ Recettes de fonctionnement 2023	309 283,59
➤ Dépenses de fonctionnement 2023	349 669,15
Résultat de l'exercice - Excédent de fonctionnement	- 40 385,56
Résultats antérieurs reportés	47 339,86
Résultat cumulé au 31/12/2023 - Résultat à affecter	6 954,30

Section d'Investissement	
➤ Recettes d'investissement 2023	36 830,30
➤ Dépenses d'investissement 2023	78 477,93
Résultat de l'exercice - Excédent d'investissement	-41 647,63
Résultats antérieurs reportés	28 874,57
Restes à réaliser en dépenses 2023	-----
Déficit de la section d'investissement	-12 773,06

- Le Conseil Municipal, délibère :
- **APPROUVE** le compte administratif pour l'exercice 2023 du budget principal.
- **DIT** que l'excédent net de clôture de l'exercice 2023 est de 6 954,30 euros.

3. Vote du Compte de Gestion 2023 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales Vu l'exercice du budget 2023.

Madame DEBONNE Françoise, Première Adjointe au Maire informe le conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par l'Inspecteur Divisionnaire de la Trésorerie des Andelys.

Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Maire et les écritures du compte de gestion de l'Inspecteur Divisionnaire,

Le Conseil Municipal, délibère :

APPROUVE le compte de gestion de l'Inspecteur Divisionnaire pour l'exercice 2023 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour le même exercice.

DIT que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4. Délibération sur l'affectation du résultat 2023 sur le budget 2024 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif de l'exercice 2022,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

		EUROS
A RESULTAT DE L'EXERCICE	EXCEDENT :	0,00
	DEFICIT :	-40 385,56
B RESULTAT REPORTE DE N-1 (ligne 002 du CA)	EXCEDENT :	47 339,86
	DEFICIT :	0,00
C RESULTAT A AFFECTER (=A+B)		6 954,30
D solde d'exécution de la section d'investissement	EXCEDENT :	0,00
	DEFICIT :	-12 773,06
E Restes à Réaliser de la section d'investissement	DEPENSES :	
F Restes à Réaliser de la section d'investissement	RECETTES :	
G solde des Restes à Réaliser de la section d'investissement (=E-F)	EXCEDENT de (+) financement ou BESOIN de (-) financement	-12 773,06
H BESOIN DE FINANCEMENT (=D+G)		
AFFECTATION DE C		
1 en réserves au compte R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement H)		6 954,30
2 Affectation facultative complémentaire en réserves au 1068		
3 report en fonctionnement au compte R 002 (=C-H)		0,00
<i>pour mémoire report en investissement</i>	<i>au compte D 001 (=D)</i>	
	<i>au compte R 001 (=D)</i>	6 954,30

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de Fonctionnement 2023	6 954,30	Disponible à affecter
--	-----------------	------------------------------

Couverture du besoin de financement	12 773,06	Compte 1068 en recette d'investissement
Excédent de fonctionnement reporté	6 954,30	Ligne 002 en recette de fonctionnement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 de **0,00** euros à la ligne 002 – recette de fonctionnement au BP 2024, et d'affecter une Couverture du besoin de financement de **6 954,30** euros.

Le déficit d'investissement de **12 773,06** euros sera reporté à la ligne 001 – recette d'investissement au BP 2024.

5. Amortissements 2024 :

Pour mémoire, sont considérés comme immobilisations tous les biens destinés à rester durablement et sous la même forme dans le patrimoine de la collectivité, leur valeur reflète la richesse de la collectivité. Les immobilisations sont imputées en section d'investissement et enregistrées sur les comptes de la classe 2. L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater forfaitairement la dépréciation des biens et de dégager des ressources destinées à les renouveler. Ce procédé permet donc de faire apparaître à l'actif du bilan la valeur réelle des immobilisations et d'étaler dans le temps la charge relative à leur remplacement.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 juillet 2020,

Monsieur le Maire propose le tableau suivant pour les amortissements de l'année 2024 :

Article/Chap.	Désignation	Sect. S Opéra ^a	Serv.	Fonc.	Réalisé N-1	Proposé	Voté
2802/040	Frais liés à la réalisation de docu	Invest. R			1 478.00 €	809.08 €	809.08 €
28041582/040	Autres grpts - Bâtiments et installa	Invest. R			10 674.00 €	14 325.00 €	14 325.00 €
28128/040	Autres aménagements de terrains	Invest. R			696.00 €	696.00 €	696.00 €
281351/040	Bâtiments publics	Invest. R			1 052.00 €	1 052.00 €	1 052.00 €
28152/040	Installations de voirie	Invest. R			4 263.00 €	4 270.00 €	4 270.00 €
28158/040	Autres inst., matériel, outil. techniqu	Invest. R			466.00 €	466.00 €	466.00 €
281828/040	Autres matériels de transport	Invest. R			2 262.00 €	2 262.00 €	2 262.00 €
281838/040	Autre matériel informatique	Invest. R			265.00 €	265.00 €	265.00 €
281848/040	Autres matériels de bureau et mo	Invest. R			1 240.00 €	1 240.00 €	1 240.00 €
28188/040	Autres immo. corporelles	Invest. R			545.00 €	545.00 €	545.00 €

^aS.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

Total sélection

	Réalisé N-1	Proposé	Approuvé
Dépenses			
Recettes	22 941.00 €	25 930.08 €	25 930.08 €
Différence (D-R)			

Total Amortissements 2023 : 29 571,30€.

Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide d'adopter les amortissements de la commune pour l'année 2023, comme inscrit sur le tableau proposé.

6. Vote du Budget Primitif 2024 :

Monsieur le Maire fait une présentation détaillée du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement Dépenses / Recettes	334 608,00 euros
Section d'Investissement Dépenses / Recettes	89 337,38 euros
Total du Budget Primitif 2024	430 899,68 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : 334 608,00 euros en section de fonctionnement et à 89 337,38 euros en section d'investissement.

7. Devis clôtures :

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal le devis :

- de la société « Exterieurstock.fr »

Pour les devis : Fournitures pour un montant de 1 133,46€ T.T.C.

Fournitures pour un montant de 1 385,89€ T.T.C.

Après délibération, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité POUR, les devis de la société «Exterieurstock.fr », d'un montant total de 2 519,35€ T.T.C.

Le devis sera joint à cette délibération.

Les montants de 1 133,46€ T.T.C et de 1 385,89€ T.T.C. pour les clôtures seront inscrits sur le Budget Primitif 2024.

Les devis seront joints au recto de cette délibération.

Exterieurstock.fr
 ExterieurStock - Normandie
 99 route de Dieppe
 76770 Malaunay
 Tél. : 02 35 33 97 29

DEVIS réf. DEV-VUTRXTPR

Date : 03/04/2024 10:01:29
 Devis n° : DEV-VUTRXTPR / 79461
 Chantier / Réf. externe : 45ML 1M23H
 Expire : 18/04/2024 09:42

Gestionnaire de votre dossier : Jean-Thomas Vautier au 0633280138 ou jeanthomas.vautier@exterieurstock.fr

Livraison :

FRANCOISE DEBONNE
 02 32
 RUE DE LA MAIRIE
 27380 AMFREVILLE LES CHAMPS
 France
 Téléphone : 06 15 18 15 18
 Mobile :

Facturation

FRANCOISE DEBONNE
 02 32
 RUE DE LA MAIRIE
 27380 AMFREVILLE LES CHAMPS
 France
 Téléphone : 06 15 18 15 18
 Mobile :

CLT 50547

Produit	Prix HT	Quantité	Total HT	TVA	Taux TVA
Aucune image disponible CALE POUR POSE CLOTURE RIGIDE Y-CALE	1,25 € 1,19 €	16	19,07 €	3,81 €	20 %
Aucune image disponible POTEAU A GRIFFES DC90 [VERT 6005] [2500MM] Y-POT250V	30,48 € 28,96 €	7	202,71 €	40,54 €	20 %
 PANNEAU RIGIDE GAMME PRO 5MM [VERT 6005] [1800X2500MM] [5MM] Y-PAN180-05V	45,36 € 43,00 €	5	215,00 €	43,00 €	20 %
 PORTILLON PORTLAND [VERT 6005] [1M80] Y-PORT180GR1V	349,17 € 331,71 €	1	331,71 €	66,34 €	20 %
 PACK KIT OCCULTANT PORTILLON PORTLAND [EC102 GRIS ANTHRACITE] [1M80] [100CM] Y-KIT-P-PORTLAND-EC102 1,80M	31,99 € 28,71 €	1	28,71 €	5,74 €	20 %
 PACK KIT COMPLET KIT OCCULTANT 46LATTES LATTE INTERIEUR 47MM EC102 [1M83] [43MM] Y-KIT-COMPLET-OCC46LT-47MM-EC102-1M83-43MM	88,01 € 88,21 €	5	441,04 €	88,21 €	20 %
Aucune image disponible PACK DE PROFIL KIT COMPLET [ALU-VERT RAL 6005] [248CM] Y-KIT-PROFILS-ALU-248-VERT	0,00 €	5	0,00 €	0,00 €	20 %

Aucune image disponible	FORFAIT PREPARATION DE COMMANDE et CHARGEMENT PREMIUM	45,00 €	1	45,00 €	9,00 €	20 %
-------------------------	---	---------	---	---------	--------	------

Frais	Montant HT	Montant TTC	Remise	Montant HT	Montant TTC
Emporté client	0,00 €	0,00 €	FDR 2024 (10%)		153,99 €

Remise TTC: - 153,99 €

TOTAL HT : 1 180,57 €

Poids estimé : 274.96 kg
 Signature + Bon pour accord
 Conditions générales de vente acceptées

TOTAL TTC : 1 385,89 €

Date : le

DEVIS réf. DEV-WPBQ4JRY

Exterieurstock.fr
 ExterieurStock - Normandie
 99 route de Dieppe
 76770 Malaunay
 Tél. : 02 35 33 97 29

Date : 03/04/2024 10:03:56
 Devis n° : DEV-WPBQ4JRY / 79466
 Chantier / Réf. externe :
 Expire : 18/04/2024 10:01

Gestionnaire de votre dossier : Jean-Thomas Vautier au 0633280138 ou jeanthomas.vautier@exterieurstock.fr

Livraison :

FRANCOISE DEBONNE
 02 32
 RUE DE LA MAIRIE
 27380 AMFREVILLE LES CHAMPS
 France
 Téléphone : 06 15 18 15 18
 Mobile :

Facturation

FRANCOISE DEBONNE
 02 32
 RUE DE LA MAIRIE
 27380 AMFREVILLE LES CHAMPS
 France
 Téléphone : 06 15 18 15 18
 Mobile :

CLT 50547

Produit	Prix HT	Quantité	Total HT	TVA	Taux TVA
 PANNEAU RIGIDE GAMME PRO 5MM [VERT 6005] [1200X2500MM] [5MM] Y-PAN120-05V	33,51 € 31,83 €	20	636,67 €	127,33 €	20 %
Aucune image disponible POTEAU A GRIFFES DC60 [VERT 6005] [1600MM] Y-POT160V	16,93 € 16,08 €	21	337,75 €	67,55 €	20 %
 PANNEAU RIGIDE GAMME PRO 5MM [GRIS ANTHRACITE] [1500X2500MM] [5MM] Y-PAN150-05GA	39,52 € 37,54 €	2	75,08 €	15,02 €	20 %

Frais	Montant HT	Montant TTC	Remise	Montant HT	Montant TTC
Emporté client	0,00 €	0,00 €	FDR 2024 (10%)		125,94 €

Remise TTC: - 125,94 €

TOTAL HT : 965,54 €

Poids estimé : 271,81 kg
 Signature + Bon pour accord
 Conditions générales de vente acceptées

TOTAL TTC : 1 133,46 €

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30.

